



République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 34

DELIBERATION
n° 2025 - 02 - 11

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10 AVR. 2025

SLOW

ID : 085-200023778-20250403-DL2025_02_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"

Séance du 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 27 mars, s'est réuni à la Salle Lys de Mer au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Dominique MALARY, Patricia ROUVREAU, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Sylvie MORNET, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Sandra DUBOS, Jean-Pierre STEPHANO, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Valérie VECCHI, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Céline DELOMME, Thierry BIRON, Jean-Baptiste RABINIAUX, Thierry FAVREAU, Laurent REIGNIEZ, Isabelle DURANTEAU, Joël GIRAUDEAU, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Olivier ROBIC, Tiphany JACOMINO.

Pouvoirs : Céline DELOMME à Frédéric FOUQUET / Jean-Baptiste RABINIAUX à Dominique MALARY / Thierry FAVREAU à Patricia ROUVREAU / Isabelle DURANTEAU à Xavier BERNARD / Joël GIRAUDEAU à Thomas PERROCHEAU / Jérôme MESNARD à François BLANCHET / Kathia VIEL à Evelyne CHAUVEL / Jean-Yves LEBOURDAIS à Christine CRESTOIS / Olivier ROBIC à Jean-Pierre STEPHANO.

Hervé BESSONNET est désigné secrétaire de séance.

Office de Tourisme Intercommunal du Pays de
Saint Gilles Croix de Vie - Budget Primitif 2025

Par courrier du 11 mars 2025, Monsieur le Président de l'Office de Tourisme Intercommunal a adressé au Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération le Budget Primitif 2025 de son établissement, approuvé par une délibération du Comité de Direction en date du 6 mars 2025.

Celui-ci s'équilibre pour le Budget Principal à 3 380 254,07 € en fonctionnement et à 220 995,43 € en investissement. Le Budget Annexe s'équilibre quant à lui à 943 168,98 € en fonctionnement et à 234 575,38 € en investissement.

En application de l'article L.133-8 du Code du Tourisme, ce budget doit être soumis au Conseil Communautaire pour approbation.

Budget Principal « Office de Tourisme Intercommunal »

Section de Fonctionnement

	BP 2025	BP 2024	Evolution 2025/2024 En %
Dépenses	3 380 254,07 €	3 169 180,04 €	7%
Charges à caractère général	1 197 309,46 €	1 074 000,00 €	11%
Charges de personnel	1 261 000,00 €	1 222 000,00 €	3%
Participations et subventions	31 500,00 €	30 500,00 €	3%
Charges financières	500,00 €	500,00 €	0%
Charges exceptionnelles	534 379,61 €	478 060,31 €	12%
Dépenses imprévues	171 065,00 €	164 290,00 €	4%
Opérations d'ordre	184 500,00 €	199 829,73 €	-8%
Recettes	3 380 254,07 €	3 169 180,04 €	7%
Atténuation de charges	260 000,00 €	270 000,00 €	-4%
Vente de produits	60 000,00 €	52 000,00 €	15%
Prestations de services	126 000,00 €	135 000,00 €	-7%
Autres produits d'activités annexes	26 000,00 €	24 000,00 €	8%
Commissions et courtages	28 000,00 €	28 000,00 €	0%
Taxe de séjour reversée	1 550 010,00 €	1 600 000,00 €	-3%
Recettes exceptionnelles	1 000,00 €	18 640,00 €	-95%
Résultat de fonctionnement N-1 reporté	1 329 244,07 €	1 041 540,04 €	28%

Section d'investissement

	BP 2025	BP 2024	Evolution 2025/2024 En %
Dépenses	220 995,43 €	247 000,00 €	-11%
Concessions, brevets, logiciels	22 000,00 €	10 000,00 €	120%
Aménagement, agencement, etc.	50 000,00 €	40 000,00 €	25%
Agencement et aménagement divers	22 500,00 €	5 000,00 €	350%
Matériel de transport	0,00 €	150 000,00 €	-100%
Matériel de bureau et informatique	20 000,00 €	27 000,00 €	-26%
Mobilier	5 000,00 €	5 000,00 €	0%
Autres immobilisation corporelles	0,00 €	10 000,00 €	-100%
Titres de participation	50 000,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Dépenses imprévues	15 000,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Résultat d'investissement reporté	36 495,43 €	0,00 €	#DIV/0!
Recettes	220 995,43 €	247 000,00 €	-11%
Affectation du résultat de fonctionnement N-1	36 495,43 €		
Amortissements et virement de la section de fonctionnement	184 500,00 €	199 829,73 €	-8%
Résultat d'investissement N-1 reporté	- €	47 170,27 €	-100%

Budget Annexe « Sites touristiques »**Section de Fonctionnement**

	BP 2025	BP 2024	Evolution 2025/2024
Dépenses	943 168,98 €	857 970,30 €	10%
Charges à caractère général	524 241,47 €	382 686,13 €	37%
Charges de personnel	260 300,00 €	258 000,00 €	1%
Charges financières	1 605,43 €	1 896,49 €	-15%
Participations et subventions	5 805,00 €	5 005,00 €	16%
Opérations d'ordre	151 217,08 €	210 382,68 €	-28%
Recettes	943 168,98 €	857 970,30 €	10%
Atténuation de charges	19 000,00 €	15 000,00 €	27%
Vente de produits	78 000,00 €	72 000,00 €	8%
Prestations de services	260 280,00 €	258 600,00 €	1%
Recettes exceptionnelles	434 689,61 €	204 284,67 €	113%
Opérations d'ordre	35 199,99 €	30 133,33 €	17%
Résultat de fonctionnement N-1 reporté	115 999,38 €	277 952,30 €	-58%

Section d'investissement

	BP 2025	BP 2024	Evolution 2025/2024 En %
Dépenses	234 575,38 €	235 574,36 €	0%
Concessions, brevets, logiciels	2 400,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Aménagement, agencement, etc.	0,00 €	42 715,00 €	-100%
Agencement et aménagement divers	30 000,00 €	58 200,00 €	-48%
Installations à caractère spécifique	36 500,00 €	51 700,00 €	-29%
Matériel de bureau et informatique	1 000,00 €	5 000,00 €	-80%
mobilier	10 000,00 €	12 000,00 €	-17%
Capital des emprunts	36 117,09 €	35 826,03 €	1%
Opérations d'ordre	35 199,99 €	30 133,33 €	17%
Résultat d'investissement reporté	83 358,30 €	0,00 €	#DIV/0!
Recettes	234 575,38 €	235 574,36 €	0%
Affectation du résultat de fonctionnement N-1	83 358,30 €		#DIV/0!
Amortissements et virement	151 217,08 €	210 382,68 €	-28,12%
Résultat d'investissement reporté	0,00 €	25 191,68 €	-100,00%

Le Conseil Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Tourisme et notamment l'article L. 133-8,

Vu le Budget Primitif 2025 de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Saint Gilles Croix de Vie,

Vu le courrier de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie communiquant les Budgets Primitifs 2025 votés par le Comité de Direction de l'EPIC le 6 mars 2025,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Monsieur Joël GIRAudeau ne prenant pas part au vote),

DECIDE :

Article unique : d'approuver le Budget Primitif 2025 (Budget Principal et Budget Annexe) de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,

Hervé BESSONNET



Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 10 AVR. 2025
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 10 AVR. 2025

Givrand, le 8 avril 2025

Le Président,

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.